

Bulletin d'inscription

Date limite :

IMPERATIVEMENT

4 juin 2016

Un bulletin par personne à remplir et à renvoyer à :

**Direction des Pèlerinages,
23 rue Nicolas Leblanc CS 90221
18022 Bourges cedex**

Nom

Prénom : Age :

Adresse : n° Rue

Code postal :

Commune :

Adresse mail :

Téléphone (fixe ou/et portable) :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom, adresse, téléphone.....

Je demande à loger à l'**hôtel**

Je demande une chambre : simple double triple

Je demande à loger dans la même chambre que :

Je prendrai le train à... Bourges
 Vierzon
 Châteauroux

REGLEMENT

Je règle : le transport :€

l'hôtel :€

Je dois la **somme totale** de€

Si je voyage par mes propres moyens je règle la somme de **50 €** pour couvrir les frais d'organisation du pèlerinage et bénéficier de la couverture d'assurance et d'assistance.

Règlement à envoyer à DIRECTION des PELERINAGES

Date : / /

Signature :

DEROULEMENT DU PELERINAGE

« Miséricordieux comme le Père »

JOUR 1 ➤ Mercredi 3 août

Voyage en TGV, prière en chemin
Installation à l'hôtel

JOUR 2 ➤ Jeudi 4 août

Messe à la grotte
Passage de la Porte Sainte et Cérémonie d'ouverture
Procession mariale

JOUR 3 ➤ Vendredi 5 août

Messe à Sainte Bernadette
Chemin de croix

JOUR 4 ➤ Samedi 6 août

Sur les pas de Bernadette
Messe d'onction des malades

JOUR 5 ➤ Dimanche 7 août

Messe internationale
Procession eucharistique

JOUR 6 ➤ Lundi 8 août

Retour en Berry

POURQUOI ALLER EN PELERINAGE

Partir en pèlerinage

C'est partir de chez soi, vers un lieu de dévotion pour aller à la rencontre de Dieu. Il nous arrache à nos habitudes pour vivre l'aventure de la foi, à la lumière de l'évangile.

Partir en pèlerinage

C'est refaire la démarche d'Abraham (Genèse 12-1) : « Quitte ton pays... » C'est aussi répondre à l'appel du Christ : « Viens et suis-moi. » C'est s'ouvrir à l'inconnu et à la nouveauté.

Partir en pèlerinage

C'est aller vers un lieu où d'autres croyants nous ont précédés pour faire cette expérience de Dieu, vécue en vérité par des hommes et des femmes qui comptent pour nous : Jésus, Marie, Bernadette...

Partir en pèlerinage

C'est se laisser toucher par ce qui se vit à Lourdes, laisser les lieux me parler, là souffle l'Esprit.
« Elle me regardait comme une personne parle à une autre personne ».

Partir en pèlerinage

C'est faire l'expérience du service, faire de sa vie un don gratuit. C'est se reconnaître envoyé en mission, apôtre du Christ dans le quotidien de nos vies.

Partir en pèlerinage aujourd'hui,

En cette année sainte du Jubilé, le passage de la **Porte de la Miséricorde** me fait redécouvrir Dieu dans ma vie, par une démarche de conversion personnelle et collective.

Prenons notre bâton de pèlerin pour marcher sur les pas de Bernadette.

Direction des Pèlerinages

pelerinage@diocese-bourges.org
02.48.27.58.86



LE TRAIN (TRANSPORT TGV)

Le TGV partira de BOURGES et s'arrêtera à VIERZON, CHATEAUROUX, LOURDES.

Aller : Mercredi 3 août 2016
Départ de Bourges le matin.
Retour : Lundi 8 août 2016
Départ de Lourdes le matin.
(Horaires à préciser)

Prix du transport aller-retour :
Pour tous tarif adultes : 165€
tarif jeunes : 94€
(5-14 ans inclus)

SEJOUR à LOURDES

1°- Hôtels : Afin de rendre service aux pèlerins, un certain nombre de places a été retenu dans des hôtels proches des sanctuaires.

Le repas du soir à l'arrivée sera servi dans les hôtels. Pour le retour, **penser à commander**, la veille à votre hôtelier, votre panier repas compris dans le prix.

2°- Prix des hôtels : Pension complète / Personne.
Taxe de séjour incluse

Hôtel	Simple	Double	Triple
Calvaire	275 €	200 €	
Corona	310 €	220 €	210 €
Espagne	325 €	220 €	218 €
Arbizon	120 €	120 €	120 €

Renseignements pratiques

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après un versement total du prix (hôtel + transport) en une seule fois.

Les prix indiqués comprennent : le voyage en train, la participation aux frais généraux, les frais d'assurance des pèlerins, le livret du pèlerinage, la contribution aux sanctuaires.

La Direction des pèlerinages est agréée par l'ANCV, vous pouvez régler par chèques vacances. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Un livret vous sera remis dans le train, l'horaire du train vous sera indiqué ultérieurement.

Le Programme sera inscrit dans le livret.

Remboursement : pour toute annulation signalée après le 4 juillet 2016 le remboursement vous sera effectué sous déduction de 40 €.

Des foulards vous seront proposés à la permanence du Berry à Lourdes, et aussi dans le TGV.

Attention à la date limite d'inscription

Direction des Pèlerinages

23 rue Nicolas Leblanc
18022 BOURGES cedex
pelerinage@diocese-bourges.org
02.48.27.58.86 Association de
tourisme agréée :
Imo 18 110001

Pèlerinage du Berry à Lourdes « *Miséricordieux comme le Père* »

du
Mercredi 3
au
Lundi 8

Août 2016



Sous la présidence
de **Mgr Maillard**

Prédicateur
**Père Jean-Christophe
CARPENTIER**